

# L'AMIANTE : FIBRES INVISIBLES ET CANCÉROGÈNES

## DÉFINITION

L'amiante est un minéral fibreux extrait du sol dans des mines en Russie, au Kazakhstan, en Chine et au Canada. Cette fibre bon marché a une bonne résistance mécanique et elle supporte des températures élevées. Ces propriétés expliquent sa large utilisation dans le bâtiment jusqu'en 1997, année de son interdiction en France.

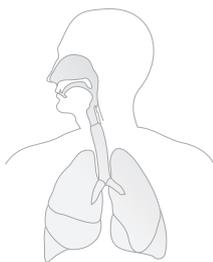
## OÙ TROUVER DE L'AMIANTE ?



**Avant 1997, tous les matériaux utilisés dans le bâtiment sont susceptibles de contenir de l'amiante.**

Seul des prélèvements et des analyses permettent de s'assurer qu'ils n'en contiennent pas.

## QUELS SONT LES DANGERS ?



**La petite taille des fibres d'amiante** leur permet de rester longtemps en suspension dans l'air et de pénétrer très profondément dans les voies respiratoires. **Ces fibres en forme d'aiguilles s'accumulent dans les poumons** et y restent bloquées pendant des dizaines d'années.

**La réaction inflammatoire** provoquée par leur présence dans notre corps est à l'origine des maladies liées à l'amiante (fibrose, cancers...).

## COMMENT LES ÉVITER ?

Demander au maître d'ouvrage :

- Le rapport de repérage amiante.
- Le DTA, Dossier Technique Amiante.
- Le diagnostic avant travaux (ou avant démolition).

**Si vous ne disposez pas d'assez d'éléments pour conclure à l'absence d'amiante, demandez-lui de réaliser un prélèvement et une analyse.**



## LES MESURES DE PRÉVENTION

### Pouvez-vous intervenir dans un bâtiment contenant de l'amiante ?

Vous pouvez assurer l'entretien et la maintenance sur ou à proximité des matériaux amiantés seulement si vous avez suivi une formation de 2 jours (formation dite de sous-section 4) et si vous avez à disposition les équipements appropriés. Cependant, vous n'avez pas le droit de retirer l'amiante des locaux. Le désamiantage ne peut être réalisé que par des entreprises spécialisées.

### Les principales mesures de prévention

- Confiner la zone de travail et installer des extracteurs d'air.
- Signaler la zone amiantée.
- Utiliser des outils manuels ou à vitesse lente.
- Travailler en humidifiant au fur et à mesure.
- Utiliser un aspirateur avec filtre THE (Très Haute Efficacité).
- Se décontaminer et prendre une douche à chaque fin de poste.
- Evacuer les déchets dans des big bag prévus à cet effet vers un centre de traitement autorisé.

### Principales protections individuelles

- Masque avec filtre P3 ou à ventilation assistée TM3P en fonction de l'empoussièremment.
- Combinaison jetable de type 5.
- Lunettes.
- Gants.
- Bottes et casque de sécurité.

Un site internet est dédié à ce risque : [www.amiantereponseexpert.fr](http://www.amiantereponseexpert.fr)

